



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DES DÉLEGUÉS DE LA FSE DU 18 JUIN 2016 À LA MAISON DU SPORT, À ITTIGEN PRÈS DE BERNE**

### **Ordre du jour**

1. Accueil, appel et élection des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 juin 2015
3. Présentation
  - a) du rapport du président central
  - b) des rapports des présidents des commissions, du président du Tribunal arbitral et des autres rapports
  - c) des comptes annuels 2015
  - d) du rapport des vérificateurs
4. Décision concernant les propositions des vérificateurs et décharge du Comité central
5. Cotisation et taxes
  - a) Approbation du budget 2017
  - b) Fixation des cotisations et des licences
6. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections
7. Elections
  - a) de deux membres du Comité central
  - b) de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant
  - c) du président et des autres membres du Tribunal Arbitral
8. Présentation du département « Formation et promotion de la relève »
9. Motions du Comité central
  - Modification des articles 11 et 49 des statuts suite à l'introduction des licences
  - Modification du règlement du CSE/CSG (obligation d'être membre de la FSE)
10. Motions des sections
  - Cadence « Fischer » dans toutes les ligues pour les matchs du week-end
  - Suppression des restrictions pour des étrangers dans les ligues supérieures
  - Ordre des échiquiers aussi pour les ligues inférieures
  - Changement de l'article 47 des statuts : élargissement du tribunal arbitral pour mieux prendre en compte les régions linguistiques
11. Hommages
12. Divers



## **1. Accueil, appel et élection des scrutateurs**

L'assemblée débute à 14 heures précises. Peter Wyss (président central) salue en particulier les présidents des «Seniors Suisses des Echecs» (Karl Eggmann), de l'«Association suisse des problémistes» (Gerold Schaffner), du Tribunal arbitral (Michael Hochstrasser), des sections nouvellement admises à la FSE (Schulschachprofis et Cercle d'échecs et d'art valaisan), ainsi que les membres d'honneur, délégués et fonctionnaires, sans oublier Patrick Maday qui assure la traduction simultanée d'allemand en français et inversement.

Sont excusés Gundula Heinatz (Comité central, à l'étranger pour motifs professionnels), les membres d'honneur Ruedi Staechelin et Kurt Gretener, les vérificateurs Rudolf Hadorn et Markus Riesen, ainsi que les sections de Langnau am Albis, Triesen, Birseck, Schachfestival Basel, Friesenberg, Embrach, Zimmerberg et Union valaisanne d'Echecs.

Philipp Hänggi et Timotej Rosebrock sont élus scrutateurs par applaudissements.

82 sections sont représentées et 4 membres d'honneurs sont présents, pour un total de 185 voix. La majorité absolue s'élève à 93 voix. La majorité aux deux-tiers est de 121 voix.

Une minute de silence est observée à la mémoire des membres décédés, et notamment des membres d'honneur Arturo Zahner, Viktor Kortchnoi et Rudolf Hedinger.

## **2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 20 juin 2015**

*Hervé Messerli (La Tour)* propose que le procès-verbal de l'AD soit traduit en français, car il s'agit d'un document majeur de la FSE et il contient des décisions importantes, qui doivent être comprises dans toute la Suisse romande. Il ne lui semble pas très indiqué d'approuver un document qui ne soit pas totalement compris.

Le procès-verbal est approuvé sans opposition et avec quatre abstentions, avec remerciements à son auteur.

## **3. Présentation**

### **a) du rapport du président central et des autres rapports**

Le président central (PC), Peter Wyss, félicite les différents champions et différentes championnes suisses et donne un aperçu des événements de l'année écoulée. Il remercie tous ceux qui ont amené des dialogues constructifs à tous les niveaux, toutes les joueuses et joueurs d'échecs, les membres des comités dans les clubs, les présidents, le Comité central (CC), les fonctionnaires, ainsi que les bénévoles pour leur bonne collaboration.

Le PC avec son équipe du CC a commencé à réaliser bon nombre de projets et d'idées durant sa première année de fonction et se réjouit de voir déjà de nombreux résultats positifs:

-Une présence accrue dans les médias (écrits, internet, radio et TV). Un nouveau concept médiatique sera élaboré pour 2017.

-L'installation de la FSE dans la Maison du sport comme étape supplémentaire vers une professionnalisation. A part le coût, une analyse SWOT n'a mis en évidence que des points positifs. Les coûts qui en résultent seront partiellement assurés par la réduction du nombre de parutions de la Revue Suisse des Echecs de 8 à 6.



- L'amélioration de nos prestations à l'égard de nos membres.
- La simplification des structures et des procédures.
- De bons contacts et les premiers pas vers une admission chez Jeunesse+Sport. Nous devons cependant nous attendre à ce que le processus d'admission puisse durer plusieurs années.
- Succès de nos élites et de nos juniors.
- Des normes de GM et de MI chez les dames et les hommes, et un plus jeune FM de tous les temps.
- Tendance à la hausse du nombre de membres.
- Etude ACCENTUS sur la promotion des échecs auprès des jeunes et démarrage de la mise en application des mesures proposées. Le CC est volontiers prêt à présenter les résultats de l'étude dans les sections, dans le cadre de „CC en tournée“.
- Un contrôle strict des coûts, qui se poursuivra, a renforcé la discipline au niveau des dépenses.
- Le site internet de la FSE connaît un franc succès: une nouvelle pratiquement tous les deux jours et 377'000 visiteurs par année.

Peter Wyss adresse ses remerciements aux organisateurs de tournois et aux sponsors, qui soutiennent et font connaître autant les élites que les échecs populaires à travers leur engagement.

La Fondation Accentus s'engage à tour de bras en faveur des échecs, par le financement de tournois (Accentus Young Masters), le soutien de joueurs en chemin vers l'élite, des études et encore bien davantage.

Chessbase soutient notre cadre avec des programmes d'entraînement précieux et des banques de données.

Alex Schiendorfer (Chesspoint), ancien membre du Comité central, et premier délégué de la FSE à Swiss Olympic, se rappelle de ses premiers contacts avec Swiss Olympic. La reconnaissance des échecs comme sport n'allait encore pas de soi. Il se réjouit que Chesspoint, avec l'installation d'un grand échiquier devant la Maison du sport, puisse contribuer à rappeler une fois de plus que les échecs sont un sport.

La FSE va intensifier ses efforts en vue de trouver de nouveaux sponsors.

*Marc Schaerer (membre d'honneur)* demande où en est le projet de restructuration de la collaboration avec les fédérations régionales.

*Peter Wyss:* des discussions ont eu lieu avec de nombreuses fédérations régionales. Elles ont montré que non seulement leurs orientations sont très diverses, mais également leurs attentes face à la collaboration avec la FSE. Une fédération régionale est en cours d'élaboration dans le Nord-Est de la Suisse. Ses initiateurs cherchent la collaboration avec la FSE. Le but commun est de mettre en place comme une sorte de modèle de fédération régionale, qui permette une collaboration optimale et efficace entre la FSE et la fédération régionale, tout préservant à cette dernière la plus grande autonomie possible.

Le rapport annuel du PC est approuvé à l'unanimité.



**b) Les autres rapports annuels** (des dicastères Compétitions, Sport d'élite, Technologie de l'information, Relève et Formation, ainsi que du secrétariat permanent, de l'administration des membres, de la liste de classement et du Tribunal arbitral (TA)) sont mis en discussion.

*Jakob Frei (Münsingen)*: le troisième jugement du TA a été trop „juridique“. Un grand merci pour la réaction rapide et pour les bonnes informations très compréhensibles pour les non initiés au langage juridique.

*Jakob Frei* propose de diffuser les jugements du TA rapidement (et non d'attendre le rapport annuel) et de façon anonyme sur le site internet.

Les autres rapports annuels sont approuvés à l'unanimité.

### **c) Comptes 2015**

*Peter Wyss* met en discussion les comptes 2015. Aucune prise de parole.

### **d) Rapport des vérificateurs des comptes**

Les vérificateurs des comptes sont tous excusés pour des raisons différentes.

*Peter Wyss* met en discussion le rapport des vérificateurs. Aucune prise de parole.

## **4. Décision concernant les propositions des vérificateurs et décharge du Comité central**

La proposition des vérificateurs d'approuver les comptes 2015 et de donner décharge à la responsable des finances du comité, Jana Seps, ainsi qu'au Comité central est approuvée à l'unanimité, sans voix contraire ni abstention.

## **5. Cotisations et taxes**

### **a. Fixation des cotisations annuelles et du montant des licences**

Le Comité central propose de ne pas modifier le montant des cotisations et des licences.

Cette proposition est approuvée à l'unanimité

Ainsi, les cotisations et licences 2017 sont de:

Membres actifs	CHF 75.00
Junior, jusqu'à 20 ans	CHF 75.00 (licence incluse)
Ecolier, jusqu'à 16 ans	CHF 50.00 (licence incluse)
Membre individuel	CHF 120.00
Licence annuelle de joueur	CHF 25.00

### **b. Approbation du budget 2017**

*Jana Seps (responsable des finances au CC)* explique les différentes par rapport au budget 2016, qui devraient urgemment contribuer à retrouver les chiffres noirs. Nous devons consolider les points stratégiques importants et économiser où nous le pouvons, même avec le coeur lourd. Le financement des locaux pour le secrétariat et le département de la relève sera assuré par des économies dans tous les domaines possibles, ainsi que par la réduction et le remaniement de la Revue Suisse des Echecs. En même temps, les médias internet doivent



être renforcés. Le soutien de notre élite, des juniors et des échecs populaires ne devrait pas être touché par les restrictions.

La parole n'est pas demandée.

Le budget 2017 est approuvé à l'unanimité.

## **6. Traitement des recours éventuels contre l'exclusion de sections ou de membres individuels et contre le refus de l'admission de sections**

Aucun recours ne relèvant de l'AD n'a été déposé.

## **7. Elections**

### **a. Remplacement de deux membres du Comité central**

*Peter Wyss* remercie les membres démissionnaires du Comité central. *Gundula Heinatz* est absente pour des motifs professionnels. Elle a assumé de façon magistrale une énorme charge de travail comme membre d'une direction, formatrice, membre du Comité central de la FSE et membre du cadre féminin de la FSE. Elle a maintenant besoin de respirer un peu afin de pouvoir maintenir ses prestations à un haut niveau. Elle continuera à fonctionner comme membre du cadre de la FSE. *Roberto Schenker* continuera également à oeuvrer au service de la FSE. Il passera du rôle de membre du Comité central à celui de responsable du département «Formation et promotion de la relève».

*Christine Zoppas* et *Philippe Zarri* sont candidats à l'élection.

*Philippe Zarri* se présente. Il oeuvre depuis de nombreuses années comme directeur de tournoi et au comité du Club d'échecs de Payerne, et comme responsable du CSJE pour la FSE. Tessinois d'origine, il a grandi à Genève et a travaillé quelques années en Suisse alémanique.

Philippe Zarri est élu à l'unanimité.

*Peter Wyss* présente *Christine Zoppas*. Elle est absente raison d'examens universitaires. *Christine Zoppas* est enseignante. Elle étudie actuellement la psychologie et a une grande expérience dans les échecs juniors et avec Jeunesse et Sport.

Christine Zoppas est élue à l'unanimité.

### **b. Élection de deux vérificateurs des comptes et d'un suppléant**

*Peter Wyss* remercie *Rudolf Hadorn*, qui se retire, et présente brièvement *Walter Oberholzer*. Aucun autre candidat n'est proposé.

*Markus Riesen* (jusqu'à présent 2e vérificateur) est élu 1er vérificateur à l'unanimité.

*Roger Daniel Claude* (jusqu'à présent vérificateur suppléant) est élu 2e vérificateur à l'unanimité.

*Walter Oberholzer* (CE Herisau, administrateur, employé de banque à la retraite) est élu vérificateur suppléant à l'unanimité.



### **c. Election du président et des autres membres du Tribunal arbitral**

Michael Hochstrasser se met à disposition pour un nouveau mandat. Il est réélu à l'unanimité.

Les autres membres actuels du Tribunal arbitral se mettent à disposition pour un nouveau mandat. Giovanni Laube se porte également candidat à l'élection.

*Giovanni Laube* se présente: membre de la Fédération tessinoise d'échecs et du Club d'échecs de Biasca, ni juriste ni avocat, mais arbitre FIDE et expert dans les litiges en cas de dégâts dans la construction.

Les membres actuels du Tribunal arbitral Markus Baur, Stéphane Coletta, Markus Oehrli, Guy Säuberli, Christian Flückiger, Giulio Donati et David Schmid, ainsi que Giovanni Laube sont respectivement réélus et nouvellement élu à l'unanimité.

### **8. Département « Formation et promotion de la relève »**

*Roberto Schenker* présente le travail et les premiers résultats du département de la relève. L'étude „Evaluation des échecs auprès des jeunes“ a abouti à une base conceptionnelle avec 40 propositions de mesures en vue d'une promotion systématique des échecs auprès des jeunes. Dix parmi elles sont prévues pour constituer les éléments de base pour la mise en application du projet. En assurer la réussite nécessite une gestion professionnelle. Le principal défi est une mise en place généralisée et à long terme. Une coopération avec d'autres disciplines sportives J+S est recherchée. La FSE soutient les clubs dans leurs projets de lancement et de développement de formation sportive dans leur ensemble et les stimule en vue d'une promotion de la relève à long terme et d'une fidélisation de leurs membres.

Le département de la relève s'occupe de la partie administrative des Swiss Olympic Talents Cards, des pages internet d'échecs juniors, de la formation Kiknet, de la direction du CSJE, du feuillet d'information sur les échecs féminins juniors et de la page Facebook „Swisschess Youth Promotion“.

### **9. Motions du Comité central**

#### **a. Modification des articles 11 et 49 des statuts suite à l'introduction des licences**

*Georg Kradofer (CC)* présente la motion.

La modification de l'article 11 des statuts de la FSE est approuvée sans discussions et à l'unanimité

Sur une question de *Jakob Frei (Münsingen)* *Georg Kradofer* explique le délai du 15 novembre figurant au projet d'article 49: celui qui est annoncé comme nouveau membre après le 15 novembre s'annonce en réalité pour l'année suivante, mais il est déjà considéré tout de suite comme membre, sans frais supplémentaires, et bénéficie pour la fin de l'année en cours de son statut de membre et de la licence gratuitement, comme cadeau de bienvenue. Ce qui était déjà le cas jusqu'à présent.

*Timotej Rosebrock (SG Basel)* estime que la fixation des cotisations des membres doit être uniquement de la compétence de l'AD et non du Comité central.



*Georg Kradolfer* précise que les modifications proposées ne donnent au CC que la compétence de fixer des conditions spéciales (des „rabais“) pour les juniors et les membres d’une même famille. Les montants de base continueront à être fixés par l’AD.

La modification de l’article 49 des statuts de la FSE est approuvée par une majorité évidente, avec 12 voix contraires et 17 abstentions.

## **b. Modifications du règlement du CSE/CSG (obligation d’être membre, suite des échiquiers en Ligue fédérale)**

### **Modification de l’article 37 du règlement du CSE/CSG:**

*Bernhard Schärer (Wetzikon)* demande si dans toutes les ligues seuls les membres de la FSE ont le droit de jouer.

*Georg Kradolfer* explique que seuls les membres de la FSE ont le droit d’être alignés en CSE et en CSG. Cela doit aussi figurer dans le règlement. La modification concerne les ligues dans lesquelles une liste des joueurs est exigée. Tous les joueurs qui figurent dans cette liste doivent être membres de la FSE.

La modification de l’article 37 du règlement du CSE/CSG est approuvée à une grande majorité, sans voix contraire et avec une abstention.

### **Modification de l’article 25 du règlement du CSE/CSG:**

*Georg Kradolfer* souligne que cette modification va éliminer une différence entre la version en français et celle en allemand. Le CC estime que la version française est correcte et souhaite adapter dans ce sens la version allemande.

La modification de l’article 25 du règlement du CSE/CSG est approuvée à l’unanimité.

## **10. Motions des sections**

### **a. Motion sur la cadence de jeu (SK Bümpliz)**

*Kurt Flükiger (SK Bümpliz)* présente la motion. La cadence de jeu devrait être la même dans les ligues inférieures que dans les ligues supérieures (Cadence «Fischer»: 40 coups en 90 minutes, plus 30 minutes, avec ajout de 30 secondes par coup dès le début). Cela permettrait d’éliminer la phase de Zeitnot et de décharger les capitaines. Du fait qu’une partie avec cadence Fischer n’a pas un maximum de temps défini, et que cela nécessiterait que les matchs de soir de semaine doivent débiter très tôt, il doit demeurer possible pour les matchs en soir de semaine de conserver la cadence actuelle.



*Walter Bichsel (CC)* recommande l'approbation de la motion, au nom du CC. Une unification de la cadence de jeu calquée sur la pratique la plus répandue au niveau international est judicieuse, même si cette unification n'est pas entièrement réalisée en raison des matchs en semaine.

Le CC propose d'introduire cette nouvelle règle lors des saisons de CSE 2017 et de CSG 2017/2018.

*Beat Wild (SF Thun)* rend attentif au fait que pour les petits clubs, cela représentera un important investissement financier dans l'achat de nouvelles pendules.

*Walter Bichsel* recommande de passer la phase de transition jusqu'à ce que tous les clubs disposent des pendules nécessaires en demandant à l'équipe adverse d'amener les pendules et aux clubs de se prêter mutuellement des pendules.

*Giovanni Laube (FSTI)* souligne qu'au Tessin, la Fédération régionale a mis des pendules à disposition des clubs, jusqu'à ce qu'ils soient tous équipés.

*Bernhard Schärer (Wetzikon)* propose une introduction progressive, une ligue après l'autre, afin de permettre une charge progressive des clubs.

*Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)* pense qu'une introduction de la cadence Fischer va devenir inévitable. Cette cadence sera prescrite tôt ou tard pour la cotation FIDE. Il propose une solution intermédiaire, avec liberté d'introduction jusqu'en CSE 2019 et CSG 2018/19.

*Bernhard Schärer (Wetzikon)* rend attentif qu'il faudra s'assurer non seulement que de nouvelles pendules soient introduites, mais qu'elles soient utilisées correctement et que les réactions soient correctes en cas de panne.

*Roman Freuler (Winterthur)* soutient la motion, mais souligne qu'un nombre important de pendules de type DGT 2000 sont actuellement utilisées, et elles ne conviennent pas à la cadence proposée, en raison de la comptabilisation des coups.

*Walter Bichsel* est conscient de ces problèmes. Il souligne que des tournois FIDE se jouent aussi avec ces pendules et prône une tolérance d'utilisation de ces pendules jusqu'à ce qu'un „changement naturel“ se produise.

Votation :

Choix entre deux variantes:

Motion Klauser (délai d'introduction jusqu'au CSE 2019 et SGM2018/19 avec possibilité de choix):	40
Motion Bümpliz avec introduction au CSE 2017 et CSG2017/2018	119

Votation sur la motion Bümpliz avec introduction au CSE 2017 et CSG2017/2018  
La motion est approuvée à une grande majorité, avec quelques voix contraires



**b. Motion en vue de la suppression des restrictions pour des étrangers dans les ligues supérieures (Cercle d'échecs et d'art valaisan)**

*Werner Rupp (Lucerne)* présente la motion au nom du Cercle valaisan. Au fond, il s'agit du thème des étrangers. La Suisse connaît une situation unique en appliquant des différences entre Suisses, étrangers établis en Suisse, frontaliers, joueurs qualifiés en Suisse et étrangers résidant à l'étranger. Avec le règlement sur les frontaliers et autres joueurs qualifiés, les clubs situés près de la frontière sont privilégiés et les clubs du centre de la Suisse défavorisés.

*Walter Bichsel (ZV)* relève qu'il y a trois ans, une proposition du CC d'assouplissement des conditions a été abondamment discutée et rejetée. Il en est résulté que Lucerne, Zürich, Winterthur etc. ont les mêmes droits que les clubs proches des frontières et peuvent aussi aligner dans leurs équipes autant de frontaliers et d'autres joueurs qualifiés qu'ils veulent. En CSG, il n'y a déjà actuellement pas de restrictions. Donc si les clubs veulent obtenir le succès avec des joueurs étrangers et éveiller l'attention des médias, la possibilité leur est donnée avec le CSG. Le CC recommande de rejeter cette motion.

*Roman Freuler (Winterthur)* rend attentif au danger de pousser les joueurs suisses hors de la LNA en cas d'acceptation de la motion.

*Christian Issler (Zürich)* propose au CC d'envisager la mise en place d'un même principe pour le CSE et le CSG.

*Walter Bichsel (ZV)* rejette la proposition car il estime que le CSE et le CSG doivent rester deux compétitions différentes. Le CC discutera de la proposition.

*Markus Klauser (Schwarz-Weiss Bern)*: Le statut de joueur suisse est dépassé. Il recommande d'accepter la motion. Il craint qu'elle soit rejetée et demande au CC d'élaborer une solution de compromis.

Votation sur la motion du Cercle valaisan:

Rejetée à une immense majorité (6 voix pour).

Votation sur la motion Klauser (Demande au CC d'élaborer une solution de compromis) :

Rejetée à une immense majorité (3 voix pour).

**c. Motion sur l'ordre des échiquiers aussi pour les ligues inférieures (Payerne)**

*David Monnier (Payerne)* présente la motion. Quelques clubs font usage de façon non sportive du fait que dans les ligues inférieures l'ordre des échiquiers n'est pas lié à la force des joueurs. La justification de cette liberté par le fait qu'il soit possible de remplacer même après le début du match un joueur absent de façon inattendue par un camarade présent sur place n'ajoute de sens avec les moyens de



communication actuels. Si nous voulons être considérés comme un sport et être reconnus par J+S, nous ne devons pas tolérer les comportements antisportifs.

*Walter Bichsel (CC):* Le CC comprend tout à fait cette préoccupation ainsi que les explications. Le changement proposé rend cependant la tâche trop difficile autant pour la direction du tournoi que pour les capitaines d'équipe. Il propose plutôt de faire voter si quelque chose doit être entrepris à ce sujet, et si oui de donner mandat au CC d'élaborer des dispositions dans ce sens.

*Beat Rüeggsegger (Trubschachen)* craint une charge de travail pour les capitaines d'équipe, lesquels seront encore plus difficiles à trouver.

*Le club de Nyon* soutient la motion de Payerne, mais trouve que la solution proposée est trop restrictive. Ainsi, par exemple, le plus fort joueur ne peut jouer qu'à la première planche s'il a plus de 100 Elo de plus que ses coéquipiers et n'a donc plus le choix de la couleur. C'est pourquoi Nyon propose une répartition des échiquiers en fonction de la force Elo + - un échiquier, tout comme dans les ligues nationales.

*David Monnier (Payerne)* trouve qu'il s'agit là d'une bonne alternative et soutient cette modification de la motion.

*Rolf Haag (Therwil)* est d'avis qu'il faut changer quelque chose. Les fautes tactiques doivent être sanctionnées d'une façon ou d'une autre. Même si la motion devait être rejetée.

Votation sur les variantes:

Variante Payerne	45 voix
Variante Nyon	80 voix

Votation sur les variantes

Variante Nyon	79 voix
Mandat au CC d'élaborer une proposition	71 voix

Votation

La variante Nyon est rejetée avec 101 non et 80 oui.

Vu le nombre important de oui, Walter Bichsel promet que le CC garde cette problématique en tête.



#### d. Motion sur élargissement du TA en tenant compte des régions linguistiques

Du fait qu'entre le dépôt de la motion et l'assemblée des délégués un contact personnel a eu lieu, où le président du TA a assuré que les régions linguistiques étaient prises en compte selon les possibilités, la motion a été retirée.

### 11. Hommages

Philippe Zarri débute le sujet des hommages en présentant l'équipe d'Echallens, qui vient de remporter le CSJE. Elle a gagné la finale pour le titre, qui s'est déroulée en parallèle à l'AD, pour la troisième année consécutive. L'AD félicite l'équipe avec des applaudissements.

Markus Angst, oeuvre depuis 25 ans comme porte-parole de la FSE, puis comme rédacteur en chef de la RSE et directeur du CSE. Peter Wyss lui rend hommage pour son engagement important pour la cause du sport échecs et lui remet un cadeau.

André Killer a oeuvré durant plus de 40 ans comme fonctionnaire à la Fédération Ouvrière Suisse d'échecs, puis en faveur de la fusion avec la Fédération suisse des échecs et finalement à la FSE. Il s'est maintenant retiré.

*Jana Ramseier (CC)* donne un aperçu des activités d'André Killer et propose à l'Assemblée des délégués de le nommer membre d'honneur.

La proposition est acceptée par un tonnerre d'applaudissements.



Le Prix ACCENTUS pour la promotion de la jeunesse revient à Schulschachprofis.

Roberto Schenker (département «Formation et promotion de la relève».) remet le prix aux représentants de Schulschachprofis qui, en l'espace d'une année, ont fondé une douzaine de clubs d'échecs pour enfants, ont donné plus de cent cours d'introduction aux échecs dans des écoles et ont annoncé plus de trois cents nouveaux membres à la FSE. Pourvu que leur énorme engagement se poursuive !

Le Prix ACCENTUS pour la promotion de la jeunesse récompensera en 2017 des activités centrées surtout sur les échecs féminins juniors. Le département de la relève accueille volontiers des propositions touchant des personnes ou des organisations.



## 12. Divers

Un délégué s'inquiète de ne pas avoir de rapport sur la FIDE et l'ECU (European Chess Union).

*Peter Wyss (ZCC)* explique que les congrès de la FIDE et de l'ECU n'auront lieu qu'en septembre dans le cadre des Olympiades. C'est pourquoi il n'y a pas de nouveautés à signaler.

*Beat Rügsegger (CSI)* rappelle le CSI qui se tient du 7 au 15 juillet à Flims Laax Falera. Les inscriptions sur place sont possibles jusqu'à une heure avant la première ronde.

Le CSI 2017 aura lieu du 13 au 21. juillet à Grächen.

Des activités durant toute l'année marqueront les *100 ans du Club d'échecs de Bienne*. Le 20 août aura lieu une journée portes ouvertes avec simultanée de Yannick Pelletier le soir.

Les *100 ans du Club d'échecs de Nyon* seront fêtés du 23 au 25 septembre avec entre autres une simultanée de Vladimir Kramnik.

*Peter Wyss* rappelle qu'on pourra faire appel, par exemple à l'occasion des assemblées générales, à des représentants du CC notamment pour donner des informations sur l'étude ACCENTUS sur „la promotion des échecs chez les jeunes en Suisse“ ou en vue de soigner et améliorer les contacts avec les clubs.

L'assemblée des délégués se termine à 17h30.

22 juin 2016, Maurice Gisler, secrétaire général (trad: BB)